

Trois fois moins de traitements en élevage laitier biologique qu'en conventionnel pour une situation sanitaire satisfaisante

Par Erika Moussel (Institut de l'Elevage)

Depuis 2009, une centaine d'exploitations sont engagées dans le projet CedABio. Cette étude nationale vise à évaluer les contributions environnementales et la durabilité socio-économique des systèmes bovins biologiques. Il s'agit d'estimer les écarts de pratiques et leurs incidences entre systèmes conventionnels et biologiques. Voici les résultats d'un champ étudié dans ce projet de recherche : les produits sanitaires en élevages laitiers.

L'objectif de l'enquête est d'évaluer les consommations et l'utilisation des produits sanitaires suivant les types de traitements (antibiotiques, antiparasitaire, vaccinations, médecines alternatives, etc.) sur l'année 2009. Une étude comparative a ensuite été réalisée

selon les modes de production (biologique et conventionnel). Les pratiques des élevages biologiques se distinguent fortement des conventionnels, à la fois en nombre et en fréquence de traitements par animal, mais également par les types de médecines pratiquées.

Sans conteste, cette campagne a modifié les pratiques habituelles des exploitations confrontées à des obligations plus ou moins acceptées et appliquées. C'est pourquoi, il est nécessaire d'analyser les résultats hors vaccinations FCO. D'autre part, la pratique des médecines alternatives présente une grande diversité de types d'interventions. Certaines relèvent du traitement thérapeutique et d'autres de l'entretien ou de la stimulation des défenses immunitaires. Leurs usages sont encore peu réglementés. Là aussi, une analyse spécifique avec et sans usage de médecines douces s'avère nécessaire pour isoler les pratiques issues de la médecine allopathique.

L'enquête montre que les systèmes conventionnels utilisent en moyenne 3,5 fois plus de traitements allopathiques (1,7) que les systèmes biologiques (0,5) (tableau 1). Ces écarts s'expliquent par les limitations d'utilisation des médecines allopathiques inscrites au cahier des charges de l'agriculture biologique, mais surtout par les modifications du système après le passage en AB dont la désintensification animale et l'attention accrue de l'éleveur sur les comportements animaux qui favorise la détection et l'intervention précoce sur les pathologies détectées.

Le nombre de traitement allopathiques (hors MA et FCO) appliqués à l'animal oscille entre

Traitement vétérinaire

Tout traitement curatif ou préventif entrepris contre une pathologie spécifique (Journal officiel de l'Union européenne, 2008). Dans cette enquête, il est défini comme un ensemble d'interventions nécessaires au soin d'une pathologie pour un animal ou dans le cadre d'un système préventif, sans tenir compte des actions mécaniques telles que celles effectuées par les obturateurs de tarissement, ou l'intervention d'ostéopathes...

Des couples de fermes AB/conventionnelles sur toute la France

96 exploitations laitières font parties du projet. Les deux tiers se situent dans le Grand Ouest (Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire), les autres exploitations sont réparties entre les Vosges et le Centre de la France. Chaque ferme biologique est associée à une ferme conventionnelle. Ces couples d'exploitations ont des dimensions structurelles proches et sont situées dans un même contexte géographique. Dans la mesure du possible, dans chaque couple, l'élevage conventionnel correspond à l'élevage biologique avant son passage à l'AB.

0,5 traitements allopathiques par tête et par an en AB, 1,7 en conventionnel

L'année 2009 présente la particularité d'avoir vu se développer la campagne de vaccination FCO.



L. Fourié

Tableau 1 – Traitements moyens.

	Agriculture biologique	Agriculture convent.
Nombre moyen de têtes	136	142
Traitement moyen par animal et par an	1,6	2,4
Traitement moyen par animal et par an hors MA et FCO	0,5	1,7

Le nombre de traitements allopathiques (hors MA et FCO) appliqués à l'animal oscille entre 0,3 et 0,6 en élevages biologiques. La limitation à 3 traitements allopathiques par animal et par an du cahier des charges ne pose donc aucun problème.

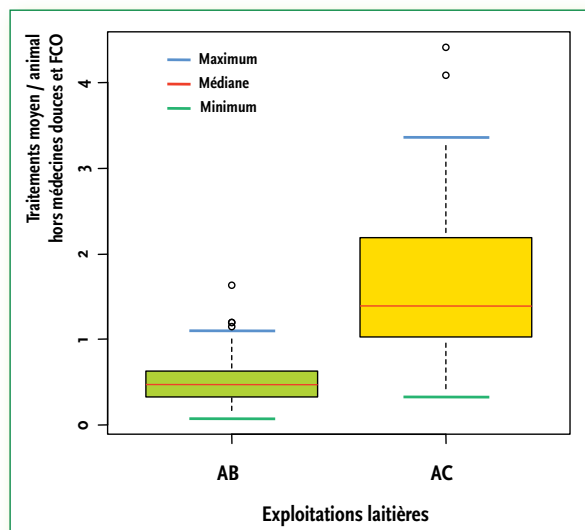
0,3 et 0,6 en élevages biologiques. Les exploitations conventionnelles de notre étude, sont elles aussi peu consommatrices de traitements allopathiques. Une forte proportion d'entre elles se situe entre 1 et 2 traitements par animal et par an (figure 1).

On constate que la limitation à 3 traitements allopathiques par animal et par an du cahier des charges ne pose aucun problème. Ce seuil de 3 traitements allopathiques est même atteint par plus de 80 % des éleveurs conventionnels. Il est cependant important de noter que les éleveurs conventionnels sont suivis dans le cadre de réseaux de références. Leurs systèmes sont généralement très cohérents et vise à l'optimisation des coûts et des pratiques.

Première intention de traitement : les médecines douces privilégiées en AB

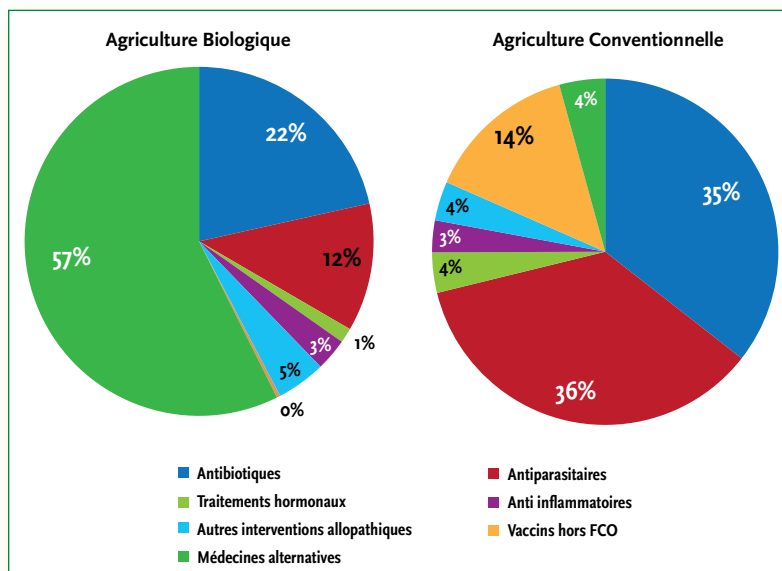
D'une manière générale, les agriculteurs conventionnels utilisent plus d'antibiotiques, d'antiparasitaires et de vaccins que les éleveurs biologiques (figure 2). Les traitements hormonaux sont peu utilisés : à titre curatifs chez les éleveurs bio, et dans le cadre de groupages de chaleurs dans les élevages conventionnels. Les autres interventions allopathiques

Figure 1 - Distribution des exploitations laitières suivant le nombre de traitements sanitaires moyen par animal hors MA et FCO.



L. Fourrière

Figure 2 - Répartition des traitements sur les bovins laitiers hors FCO.



concernent principalement l'utilisation de réhydratants. En règle générale, pour lutter contre les infections mammaires, les éleveurs biologiques privilégient les médecines douces en première intention. Cela explique, en partie, la part importante de médecines alternatives (57 %) ad-

ministrées par les éleveurs laitiers biologiques. Ces médecines douces représentent donc l'essentiel des traitements effectués en élevages laitiers biologiques. Chez les éleveurs conventionnels, les médecines alternatives ne représentent que 4 % des traitements pratiqués.

SÉCURISEZ VOTRE ÉLEVAGE

INSTALLATION DIVERSIFICATION DÉBOUCHÉS

AGRO-TOURISME

VENTE À LA FERME

AMAP

MARCHÉS

GROUPEMENT PRODUCTEURS

GRANDES SURFACES INTERNET

L'ÉLEVAGE RESPECTUEUX!

www.pleinairconcept.fr 04 73 54 26 00

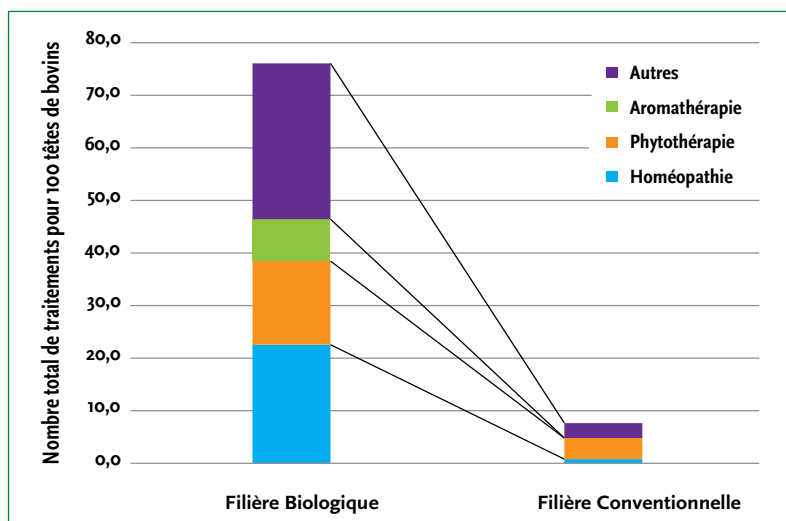


Figure 3 - Médecines alternatives employées chez les éleveurs laitiers suivant la filière (exprimé par 100 têtes de bovins)



L. Fourtié

L'homéopathie est assez largement utilisée par les éleveurs laitiers AB (23 traitements pour 100 têtes). Les « autres » traitements administrés sont : l'utilisation des argiles pour lutter contre les boiteries, le chlorure de magnésium pour renforcer l'immunité, le calcium contre la fièvre de lait, les oligo-éléments et quelques usages de probiotiques.

75 % des éleveurs biologiques utilisent l'homéopathie

42 fermes biologiques sur 48 utilisent les médecines alternatives contre seulement une sur deux (24 sur 48) en conventionnel. Les éleveurs biologiques réalisent en moyenne 75 traitements alternatifs pour 100 têtes de bovins contre seulement 7 pour les éleveurs conventionnels de l'étude (figure 3).

L'homéopathie apparaît assez largement utilisée par les éleveurs biologiques, 75 % des éleveurs l'emploie. Les « autres » traitements administrés (30 traitements pour 100 têtes) regroupent diverses pratiques telles que l'utilisation des argiles pour lutter contre les boiteries, le chlorure de magnésium pour renforcer l'immunité, le calcium pour lutter contre l'hypocalcémie (fièvre de lait), les oligo-éléments et enfin quelques usages de probiotiques.

A retenir !

Globalement, cette étude montre que l'utilisation des médecines alternatives permet de réduire les traitements allopathiques tout en maintenant une situation sanitaire satisfaisante. Dans cette étude, les systèmes biologiques utilisent en moyenne 3,5 fois moins de traitements allopathiques que les systèmes conventionnels. Ces écarts s'expliquent par les limitations d'utilisation des médecines allopathiques en AB mais surtout par la désintensification animale et l'attention accrue de l'éleveur biologique, qui favorise la détection et l'intervention précoce sur les pathologies. Cette diminution du nombre de traitements se traduit aussi par des économies sur les frais vétérinaires.

ARCOUR

Négoce & Courtage
de produits biologiques
Jean Paul PASQUIER

Le marché des céréales biologiques en direct propose aux :

Éleveurs : Vrac ou big bag

Tourteaux de :
soja, colza, tournesol
Luzerne déshydratée
Céréales & protéagineux

Producteurs et transformateurs de grains et graines :

Info des cours
Cotation & valorisation
des productions au jour le jour

La guillauderie F 86240 ITEUIL
Tél. 05 49 41 93 94 Fax 05 49 00 28 86

e-mail : jpp@arcour86.fr
Portable 06 12 33 79 93

OH Semences

Optimisation de vos prairies ?

Mme Chantal PHILIPPE OH Semences est à votre disposition au 06 89 81 96 51, avec sa gamme de mélanges fourragers suisses, avec composants bio.

Les atouts herbagers de la Suisse sont reconnus loin à la ronde. La production fourragère est une tradition en Suisse. L'utilisation de mélanges « standards » ADCF a débuté il y a plus de 75 ans.

Pour plus de renseignements, appelez sans engagement Mme Chantal PHILIPPE (06 89 81 96 51), qui vous apportera sur place un conseil et une solution adaptés à vos besoins en agriculture biologique.